

IV) Le breton dans la vie municipale

2. Êtes-vous d'accord pour instituer une commission extra-municipale/groupe de suivi des engagements de la charte "Ya d'ar brezhoneg" qui se réunirait deux fois par an ?

Brest au cœur

Depuis l'engagement pris par Brest Métropole d'atteindre le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg nous avons à plusieurs reprises rencontré les associations concernées par la défense et la promotion de l'usage de la langue bretonne.

Une rencontre multipartite a été organisée afin de discuter de la mise en oeuvre des engagements des 2 collectivités. Cette rencontre préfigure le comité de suivi qui sera mis en place et qui se réunira selon les modalités qui seront définies collectivement.

Brest à venir

Nous aimerions travailler ensemble afin d'aller de l'avant sur nos objectifs.

Brest c'est vous !

Oui, nous y sommes favorables.

Brest imaginons demain

Cela fait partie de nos engagements généraux.

Écologie solidarités Brest

Nous nous assurerons que ce engagement pris par la municipalité actuelle soit effectivement suivi dans les faits.

Liste citoyenne

Si cette commission de suivi est extra-municipale, vos associations n'ont pas besoin de notre accord pour l'instituer et profiter de la nouvelle politique de transparence qui sera mise en place afin de vérifier par elle même et de manière indépendante l'avancée des éventuels engagements validés par les habitant·e·s.

Marchons pour Brest

Notre élu.e, en charge de la langue bretonne et des engagements de la charte Ya d'ar brezhoneg aura pour mission de réunir l'ensemble des acteurs concernés pour définir des objectifs à atteindre dans le temps du mandat.

N'a pas répondu :

Lutte ouvrière